Zeitschrift: Les intérêts du Jura : bulletin de l'Association pour la défense des intérêts du Jura

Herausgeber: Association pour la défense des intérêts du Jura

Band: 27 (1956)

Heft: 5

Artikel: Protection du gibier

Autor: W.S.

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-824822

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 16.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

P34

LES INTÉRÊTS DU JURA

Bulletin de l'Association pour la défense des intérêts du Jura
CHAMBRE D'ÉCONOMIE ET D'UTILITÉ PUBLIQUE DU JURA BERNOIS

XXVIIe ANNÉE | Paraît une fois par mois | No 5. Mai 1956

SOMMAIRE

Protection du gibier — Marché du travail
Assemblée générale de l'ADIJ — Chronique économique

Protection du gibier[1)]

Un triste bilan

J'ai sous les yeux la statistique du gibier accidenté que le garde-chasse du petit district de Laupen a établie sur la base des avis reçus et contrôlés. Il ressort de ces derniers que 49 faons et 27 lièvres ont été tués presque uniquement par les faucheuses. Pendant la fenaison, des faisandeaux et des couvées de faisans, de perdrix, de cailles et d'oies sauvages ont été victimes des couteaux meurtriers des faucheuses. Plusieurs pontes purent heureusement être sauvées et couvées définitivement avec succès dans l'établissement de Eichholz.

La statistique ne mentionne pas le gibier accidenté d'une autre façon, et qui ne fut ni retrouvé ni annoncé. Si nous ajoutons le modeste pourcentage de 30 %, nous atteignons, pour le chevreuil par exemple, des chiffres dépassant ceux d'une période normale de chasse dans la même région. Un bien triste bilan en vérité !

Lorsqu'un jeune chevreuil se fait prendre et tuer par un chien, une vague d'indignation s'élève. Mais le massacre de centaines d'animaux dans l'espace de quelques semaines est considéré comme un fait découlant de circonstances inévitables auquel on ne peut rien changer, et l'on passe outre.

Quand je rapportai un faon auquel il manquait les deux pattes postérieures, je pus lire sur tous les visages des enfants l'expression de la pitié et du regret. Nous nous sommes demandé s'il n'y avait pas un moyen d'aider ces ravissants animaux et de les protéger durant la période de grande détresse. La jeunesse des écoles ne pourrait-elle pas être éduquée en vue de cet aide pratique au gibier ?

C'est dans l'action que se trouve la réponse. Des possibilités s'offrent toujours à nous. C'est pourquoi, tout au long de l'enseignement d'histoire naturelle prévu par le programme annuel, nous traitons du gibier le plus important. L'ampleur des observations, des expériences et, de plus, la mise à profit des importants résultats provenant des recherches de procédés modernes, forment une base sur laquelle on peut bâtir ce qui captive les élèves et leur laisse des impressions durables.

[1] La série d'articles que nous publions sur la protection du gibier nous a été remis par la Direction cantonale des forêts. Elle est destinée en premier lieu à notre jeunesse des écoles.

L'intérêt pratique pour la protection du gibier s'accroît aussi dans la mesure où l'on connaît le genre de vie de nos animaux sauvages les plus connus. Nous récoltons de l'herbe, nous ramassons des glands et des châtaignes et nous construisons des mangeoires pour pouvoir contribuer modestement, en hiver, à la conservation du gibier menacé par la faim. Mais il ne suffit pas que quelques-uns seulement en aient l'idée : c'est la raison pour laquelle nous adressons notre appel à l'ensemble du corps enseignant et à la jeunesse qui leur est confiée. (Fig. 1.)

Durant la fenaison, c'est le gibier du Mittelland qui paie le plus grand tribut. Le trafic routier excessif et l'emploi de produits nocifs pour combattre les nombreux ennemis des plantes causent également des victimes. Dans les régions de montagne, ce sont les hivers très enneigés qui déciment les chevreuils. Le nombre de ceux qui périssent des suites de maladie ou d'affaiblissement, qui sont victimes des avalanches ou des carnassiers, dépasse de beaucoup ce que le profane peut imaginer. Le rapport administratif de la Direction des forêts pour 1952 parle de 2745 chevreuils tués en dehors de la chasse et vendus au quart de leur prix.

Nous entendons propager la pensée de la protection du gibier, pensant qu'elle est fondée, en tâchant d'expliquer ces apparences trompeuses de la nature. Mais les constatations ne suffisent pas : elles demandent la promptitude d'action. Nous désirons mentionner également, en passant, la diminution constante de plusieurs espèces d'oiseaux qui, en grande partie, est le résultat des nombreux empiètements intervenus dans l'atmosphère vitale du gibier. La nature ne peut plus, à elle seule, réparer les erreurs de la culture humaine. Dans ce secteur, le développement tout entier demande à être considéré, étudié ; nous ne devons pas nous contenter de dire, en fatalistes, que cet état de choses ne peut être modifié. Des problèmes d'ordre éducatif s'y rattachent, dont nous aimerions tout particulièrement souligner l'importance. L'âme enfantine n'est heureusement pas encore endurcie par les influences matérielles des combats avec la vie au point de ne plus être sensible aux merveilles de la Création.

Observations fondamentales

Dans la « Schulpraxis », nombre d'articles précieux ont paru traitant les rapports existant entre la protection de la nature et l'école. L'évolution sans cesse croissante de la technique moderne et l'asservissement complet de la nature montrent bien qu'il serait indiqué d'inculquer et d'approfondir davantage, durant l'enseignement, ce qui a trait à la protection de la nature et du gibier. Il ne s'agit pas simplement de faire connaître aux enfants les phénomènes intéressants du monde des bêtes et des plantes et d'en discuter les lois biologiques fondamentales. En plus de l'éducation de l'esprit, les impulsions de l'âme doivent éveiller les forces morales conduisant au respect de toute œuvre de la nature en général et de toute espèce de vie en particulier.

Le développement pour ainsi dire inquiétant de la technique a fait que les pays et les continents se rapprochent toujours plus. Si, quelque part dans le monde, une dispute sanglante éclate, elle nous préoccupe

aussi. Ainsi qu'un sismographe enregistre de lointains tremblements de terre, nous réagissons aujourd'hui sur ce qui se passe dans le vaste monde, parce que les ondes émises parviennent à apporter presque instantanément, dans chaque famille, les émotions les plus éloignées et la presse oriente sur tout dans le plus court laps de temps.

Les événements de toute la terre alimentent ainsi les discussions de village et nous participons au bonheur et au malheur des pays les plus éloignés. Leur infortune nous touche et nous ressentons les mêmes

Cliché D.F.

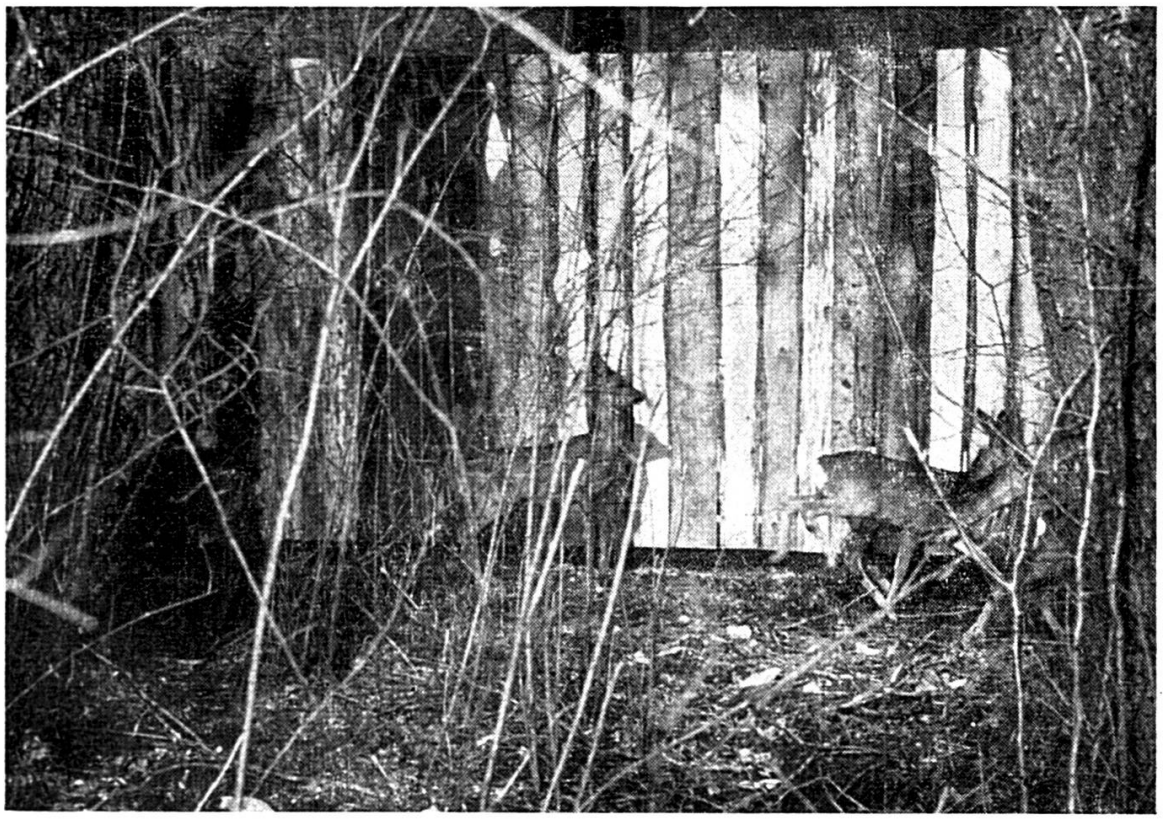

Fig. 1 — Encios pour chevreuils dans l'établissement cantonal pour l'élevage du gibier de Eichholz.

Les chevreuils capturés sont soignés et nourris en captivité avant d'être relâchés dans les régions du canton de Berne qui sont pauvres en chevreuils.

douleurs morales qu'eux. Que nous le voulions ou non, nous nous trouvons dans l'atmosphère tendue des discussions politiques et idéologiques entre l'Est et l'Ouest.

Mais tandis que nous prêtons l'oreille à ce qui vient du dehors, beaucoup de choses échappent à notre attention qui seraient importantes pour la paix intérieure et l'équilibre de nos esprits. L'image de la patrie s'estompe et les racines ancrées dans son sol se relâchent. La beauté du paysage, les forêts bruissantes et les champs ondoyants sont

impuissants à faire naître cet enthousiasme tranquille que savait ressentir si profondément le grand écrivain Gottfried Keller. Les mille et un faits et gestes de la nature et tout ce qui fut autrefois chanté dans les chansons populaires se confondent parmi les bruits de chaque jour. Beaucoup ne supportent même plus la solitude. Lorsque nous étions enfants, nous savions distinguer les différents cris des oiseaux, chants de joie ou de douleur ; aujourd'hui, cette intimité entre l'homme et la nature s'est beaucoup perdue.

Ces 40 dernières années sont marquées par un développement quasi révolutionnaire. Il suffit de penser à l'extension inquiétante du trafic routier, à l'industrialisation du pays, à la transformation technique des exploitations agricoles en entreprises toujours plus motorisées, l'accroissement des villes et des villages. Chaque année, des milliers d'hectares de terre cultivable sont sacrifiés aux nouvelles constructions. Il en résulte une intensification et une rationalisation constantes de la production. Le pourcentage du rendement doit être élevé afin de compenser la perte en superficie. Ce qui n'est pas expressément protégé est modifié dans son état original. Les marais sont drainés et asséchés, les bords des cours d'eau nettoyés, les zones de roseaux détruites ; le petit ruisseau turbulent est endigué, les arbrisseaux et les buissons arrachés sans égards. Pour que la terre rende davantage, on l'arrose régulièrement d'engrais et on utilise des substances empoisonnées pour l'extermination des insectes destructeurs de toutes sortes. Si une certaine tranquillité régnait autrefois sur les champs et les prairies moissonnés, on constate aujourd'hui un va-et-vient continuel durant tout le temps de la végétation.

L'espace vital de nos oiseaux et de notre gibier à poils se réduit ainsi continuellement. On aggrave leurs conditions de vie, on les prive de leur gîte et de leur nourriture naturels, on dérange leurs sites et on détruit toute reproduction. Dans les forêts, même les clairières sont nettoyées de toutes herbes, bonnes ou mauvaises, au profit de plantes cultivées : les cachettes du gibier sont de ce fait restreintes.

Il ne sert pas à grand-chose que les philosophes élèvent leur voix en signe de protestation si leurs idées ne sont pas réalisées, et elles devraient l'être sur une grande échelle. Le corps enseignant est appelé à contribuer à l'ensemencement de ce terrain cultivable que représente la jeunesse, afin que cette dernière ne s'éloigne pas davantage de la nature, mais au contraire qu'elle la soutienne. Puisse cette éducation entraîner la pratique des soins pour la protection de la nature et du gibier.

Que serait notre vie si aucun chant d'oiseau ne nous annonçait plus le printemps ? si aucun chevreuil timide, aucun rusé renard ou aucun lièvre agile ne croisait plus notre chemin et n'animait plus la solitude de nos forêts ? Notre pays se trouverait ainsi dépourvu de ses plus précieuses richesses et nous-mêmes serions privés de cet équilibre mental manquant à des millions d'êtres qui, dans les grandes villes, mènent souvent une existence exempte de lumière et de joie et n'ont plus rien à défendre de ce que nous aimons et chérissons tant chez nous...

Cliché D.F.

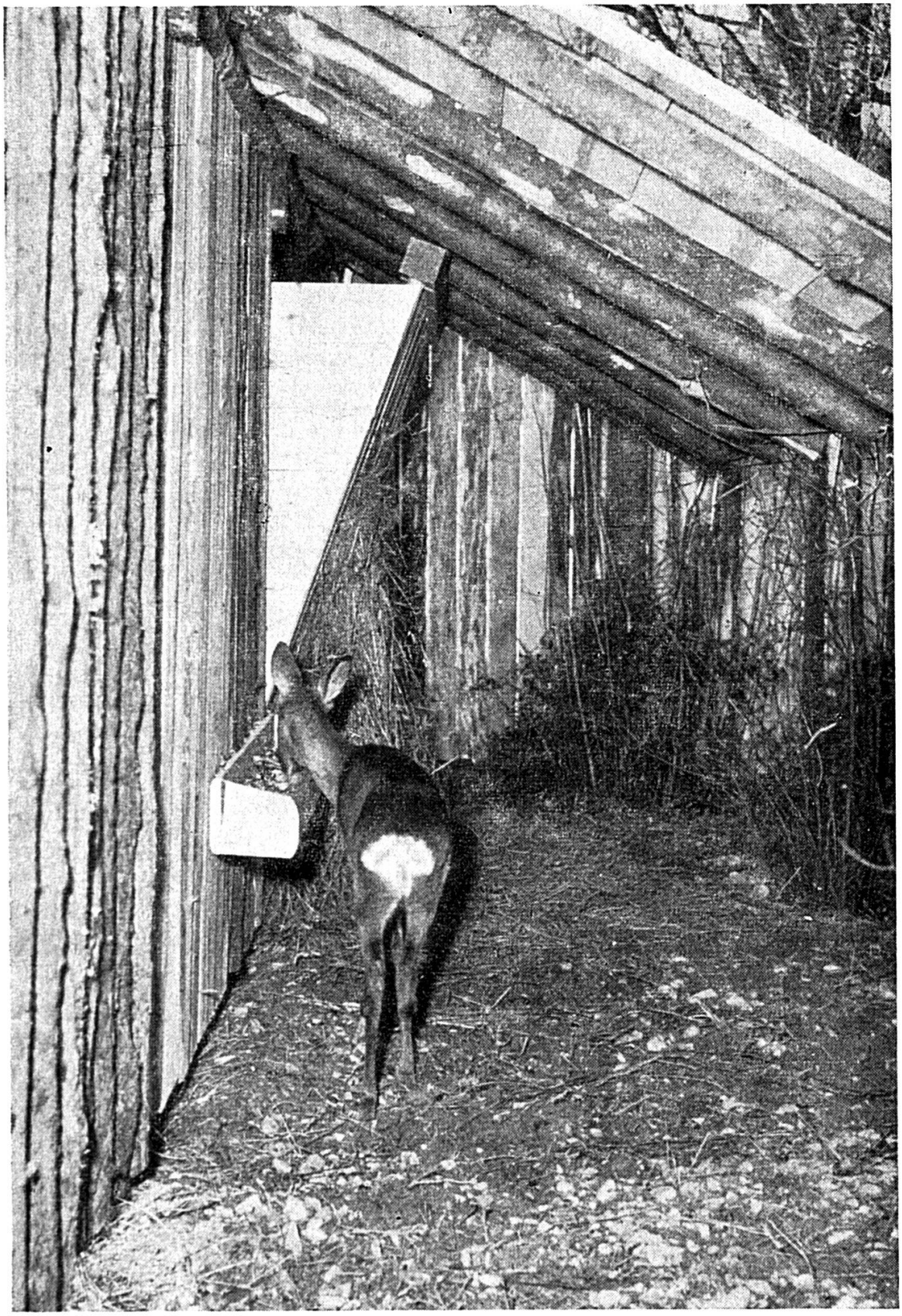

Fig. 2 — Mangeoire à l'intérieur de l'enclos pour chevreuils.
Etablissement cantonal d'élevage du gibier de Eichholz.

Si les exemples donnés ci-après parlent des mesures pratiques de protection du gibier, c'est pour que vous vous en fassiez une idée générale, reconnaissiez la nécessité d'agir et d'être prêts à le faire. Voilà qui est bien plus important, pour l'instant, que des instructions méthodiques.

Les chasseurs aussi apportent leur contribution

C'est la première fois que la Direction des forêts, d'entente avec les sociétés de chasseurs, se sert des pages du bulletin de l'ADIJ pour représenter aux yeux du corps enseignant du Jura l'idée de la protection du gibier et encourager la jeunesse des écoles à prêter son concours. Il y a 10 ans encore, un tel appel aurait frisé l'insolence. Pour le corps enseignant, les chasseurs étaient alors des tireurs sans pitié qui aspiraient uniquement à faire des victimes. Ils inspiraient par contre aux enfants, tout ensemble, la crainte et l'admiration. (Fig. 2.)

Il y eut autrefois déjà de bons chasseurs, comme on rencontre aujourd'hui encore quelques incarnations de cette fièvre aveugle de la chasse. Mais l'idée que se font à présent les chasseurs, des devoirs leur incombant en dehors des exigences de la loi, a évolué de façon fondamentale. En plus de l'exercice de la chasse proprement dit, la conservation et le souci du gibier, durant la période interdite à la chasse, représente un précieux champ d'activité. Il ne s'agit plus seulement de prendre son fusil en automne pour satisfaire un ancien droit. La nouvelle génération est éduquée et son attention attirée sur les questions de caractère essentiel. Plusieurs sociétés de chasseurs entretiennent déjà des places d'affouragement, organisent des actions de sauvetage pour les faons, des excursions, des cours de tous genres, des conférences et des projections de films ; elles participent également à l'action de repeuplement de régions pauvres en gibier.

Depuis l'entrée en vigueur de la nouvelle loi sur la chasse, protection du gibier et des oiseaux du 2 décembre 1951, de nouveaux horizons ont surgi. Une réorganisation se prépare. Un personnel de surveillance instruit opère le recensement du gibier le plus important. Ces données servent à l'établissement du plan de tir. Chaque futur chasseur doit se soumettre en outre à un examen d'aptitude. L'épreuve s'étend à la législation fédérale et cantonale, l'exercice de la chasse et les règles fondamentales de la vènerie, le maniement convenable des armes ainsi que la connaissance du gibier et des oiseaux, des animaux protégés ou non protégés.

Cela nécessite une préparation laborieuse et il est réjouissant de voir comme de jeunes chasseurs approfondissent la matière et collaborent déjà activement à la protection du gibier. Il pourrait en résulter une heureuse collaboration avec l'école.

Bon sens au lieu d'exaltation

Dans le canton de Berne, il fut un temps où des protecteurs de la nature et les chasseurs se regardaient comme chiens et chats. Cependant que les premiers poursuivaient des buts utopiques et condamnaient toute intervention dans la nature — y compris la chasse — les

Pour vos constructions

Pour vos utilisations industrielles du bois

(établis, portes et cloisons spéciales)

demandez les conseils de la

Fabrique de panneaux forts et bois croisé S. A., Tavannes

725

S. A. DU FOUR ÉLECTRIQUE

DELÉMONT Tél. (066) 2 26 21

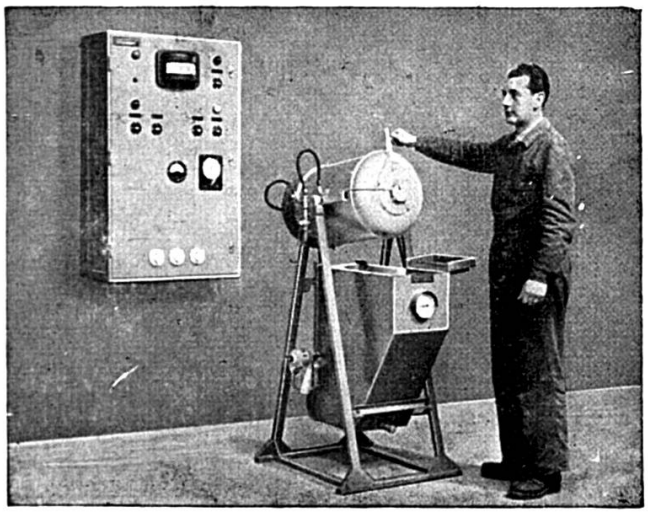

Four basculant pour la trempe blanche de petites pièces d'horlogerie

Fours électriques pour l'industrie mécanique et l'horlogerie

728

Lavabos

Eviers

Carreaux en faïence

Carreaux en grès

Porcelaine électro-technique

Tuiles et briques

LAUFEN

S. A. pour l'Industrie Céramique Laufon
et Tuilerie Mécanique de Laufon S. A.

731

autres revendiquaient avec véhémence leurs droits traditionnels. On se réunit et on s'épuisa en discussions futiles. Mais dès que les deux parties abandonnèrent leur intransigeance et se déclarèrent disposées

Cliché D.F.

Fig. 3 — Buissons de mûriers dans la forêt mi-feuillue/mi-résineuse (plantes fourragères et protectrices en suffisance).

à faire des concessions, des points de contacts se créèrent qui permirent de discuter en commun les problèmes de la protection du gibier. L'exaltation extrême et l'esprit de chasse borné a maintenant fait place à la raison. On s'efforce de part et d'autre de poursuivre des buts réalisables, d'empêcher la disparition totale des espèces rares de gibier

et d'oiseaux, en cherchant à les coloniser. Mais la protection légale ne sert pas à grand-chose si on prive le gibier de son habitat, des possibilités de se nourrir et de ses abris naturels. Si aujourd'hui en Autriche, pays des traditions de chasse et de la conservation classique du gibier, la thèse « La forêt avant le gibier » prévaut et que décimer certaines espèces de gibier en est la conséquence, ce fait appelle à la prudence et nécessite la coordination de toutes les forces disponibles, afin de lutter contre de telles exigences. Le devoir culturel de l'école est de prêter son concours afin d'éviter toute dévastation, tout dépeuplement de notre pays.

Ces considérations seraient néanmoins privées de fondement, si l'on ne prenait égard à un autre facteur encore. Depuis l'accroissement du nombre des chevreuils — et tout particulièrement depuis 40 ans — les dégâts causés aux cultures, paysannes et forestières, ont sensiblement augmentés. Le canton de Berne verse chaque année, du « Fonds des dommages causés par le gibier », un montant de Fr. 40,000.— à Fr. 50,000.—. Les réserves exprimées par les milieux campagnards et forestiers sont absolument justifiées et leur requête compréhensible, requête exigeant une certaine réduction de l'effectif des chevreuils.

Le but de tous les efforts entrepris pour la conservation du gibier n'est pas la reproduction illimitée des animaux, mais le maintien d'un effectif raisonnable et sain, avant tout.

Il est plus qu'évident que l'homme, bien souvent, a détruit lui-même la vie naturelle de la forêt par la création de cultures unilatérales. C'est pourquoi nous apprécions l'idée de ceux qui préconisent à nouveau la reconstitution naturelle des forêts dans le but d'enrayer les dégâts causés par le gibier. Où le pâquis naturel fait défaut, le chevreuil s'attaque forcément au bois d'œuvre.

En résumé, nous aimerions retenir que, dans le canton de Berne, l'abatage de quelques espèces de gibier est contingenté depuis longtemps. Il tient compte des effectifs pouvant être supportés par l'agriculture et l'économie forestière, se basant toujours davantage, pour l'amélioration de la qualité, sur les considérations d'ordre biologique. **En tous cas, aucune espèce de gibier n'est plus menacée dans son existence par les chasseurs du canton de Berne.**

Durant la plus grande partie de l'année, le chasseur poursuit les mêmes buts que la protection de la nature. **Dérivant de son amour pour la nature, ses actes visent à protéger le gibier et se basent sur les connaissances qu'il possède. Propager et approfondir la pensée fait partie de l'éducation. Que l'école s'y associe également !**

Principes sur l'affouragement du gibier

Ils furent déçus...

L'émission scolaire du collègue Müller, de Faltschen, a confirmé à nouveau l'intérêt que porte le corps enseignant à la protection du gibier et des oiseaux et à ses réalisations pratiques : celles-ci sont plus importantes qu'on ne le croit en général. C'est beau et c'est réjouissant. Les articles suivants, parus dans la « Schulpraxis » (n° 11/12, 1954),

montrent une fois de plus l'amère déception éprouvée par les personnes désireuses de soulager le gibier affamé : leur fourrage n'ayant pas été touché.

Je me souviens d'une mangeoire construite par deux garçons. Sous un auvent improvisé, ils avaient placé du foin et des quartiers de carottes. Bien qu'une compagnie de chevreuils ait eu son habitat dans le proche voisinage, la nourriture ne fut jamais prise, pas plus

Cliché D.F.

Fig. 4 — Forêt résineuse sans autre végétation au sol, dénommée « perchis ». Les plantes protectrices et fourragères font défaut.

d'ailleurs que par les lièvres. Durant l'hiver particulièrement enneigé de 1951, une paysanne suspendit une botte de foin aux branches basses d'un pin. Malgré le croisement des passées, le fourrage fut retrouvé intact au printemps. La déception de cette brave paysanne fut telle qu'elle renonça à d'ultérieurs essais d'affouragement.

Quand la nécessité s'en faisait sentir, je faisais débarrasser de la neige qui les recouvrait les buissons de mûriers et arracher les branches de lierre par mes élèves, car j'avais remarqué que les chevreuils s'en nourrissaient aussi. Je supposais qu'il n'était pas nécessaire de

prévoir de la nourriture supplémentaire dans le Mittelland, c'est pourquoi je n'entrepris rien de plus. Mais j'ai toujours éprouvé de la joie et de la satisfaction en voyant des images de l'Oberland montrant les élèves des écoles qui descendaient de la montagne chargés de sacs de foin. Dans quelle mesure ces bonnes intentions furent-elles efficaces, je l'ignore. (Fig. 3.)

Aujourd'hui, dans plusieurs vallées de l'Oberland où l'affourragement du gibier est une nécessité absolue, les associations de chasseurs et les écoles unissent leurs efforts. Ensemble elles érigent et entretiennent des places d'affouragement et donnent ainsi un exemple digne d'être suivi. La Direction des forêts est maintenant en mesure de donner des instructions garantissant le succès, grâce aux résultats obtenus après de nombreux essais.

Causes et effets

Les grands dégâts occasionnés au gibier noble durant un hiver rigoureux sont dus aujourd'hui encore et en majeure partie aux renards et aux chiens rôdeurs. L'observation superficielle des faits donne raison aux gardes-chasse et aux chasseurs. Sur la base des traces et des pistes retrouvées, nous avons pu reconstruire des tragédies nocturnes d'une indicible cruauté. Deux exemples, parmi tant d'autres, orienteront quelque peu :

« La neige est tombée sans interruption durant 48 heures. Toute nourriture naturelle est enfouie à deux pieds sous le blanc manteau. Dans un fourré, quatre chevreuils ont fait leur gîte. La faim les oblige à manger des bourgeons. La léthargie a remplacé la joie de vivre et de se mouvoir. Il est inutile de dépenser des forces précieuses. C'est la raison pour laquelle ils attendent des conditions atmosphériques plus favorables, jusqu'à ce que la grande faim les pousse tout de même à la recherche de quelque fourrage. (Fig. 4.)

Mais le renard aussi a faim. Il ne se laisse pas abattre, devient audacieux et s'attaque à tout ce qu'il pense pouvoir vaincre. Il s'en va, le nez au vent ; le temps est favorable. Il s'approche des chevreuils. Les sujets adultes fuient à travers l'épaisse couche de neige. Un faon, affaibli, ne peut suivre. Il peut se soustraire par deux fois à son poursuivant grâce à sa course en zigzags. Mais le renard n'abandonne pas la partie et réussit à saisir le jeune chevreuil par la cuisse. Gémissant, celui-ci s'échappe à nouveau, mais son destin est scellé. Ses bonds se font plus courts. Bientôt le renard atteindra la gorge, une courte lutte s'ensuit cependant que dans la nuit, se perdent les dernières plaintes de la victime. Repu à en sauter, maître renard abandonne les restes du pauvre faon se promettant d'y revenir la nuit prochaine (sans compter sur un compère qui le frustrera de son butin).

» Un paysan se rend en forêt avec son garçon de ferme pour couper du bois. Il y a beaucoup de neige, mais il est amusant d'abattre des arbres lorsque leur cîme est toute blanche. (Ça me rappelle mon enfance, lorsqu'on secouait les arbres tout exprès pour s'amuser.)

» Le chien Hector est avec eux. S'ennuyant, il prend le vent. Le paysan ne s'aperçoit de rien. Mais une fois suffit pour réveiller chez la brave bête sa passion de la chasse. D'un taillis, deux chevreuils

s'enfuient soudain. Hector sait bien qu'il n'a pas le droit de les attaquer, mais il les suit tout de même, par curiosité et pour le plaisir de la poursuite. Il est étonné de voir que le jeune chevreuil ne s'éloigne pas plus rapidement et il se met à le suivre. Le chevreuil s'échappe et se croit hors d'atteinte après quelques bonds. Mais l'instinct vorace du chien se précise et s'accentue : c'est en vain que le jeune chevreuil affaibli essaie de se soustraire. Le mâtin, lui, en pleine possession de ses moyens, parce que bien nourri, n'a pas de paix qu'il n'ait étranglé

Cliché D.F.

DIRECTION DES FÔRETS DU CANTON DE BERNE
AFFOURRAGEOIR POUR CHEVREUILS

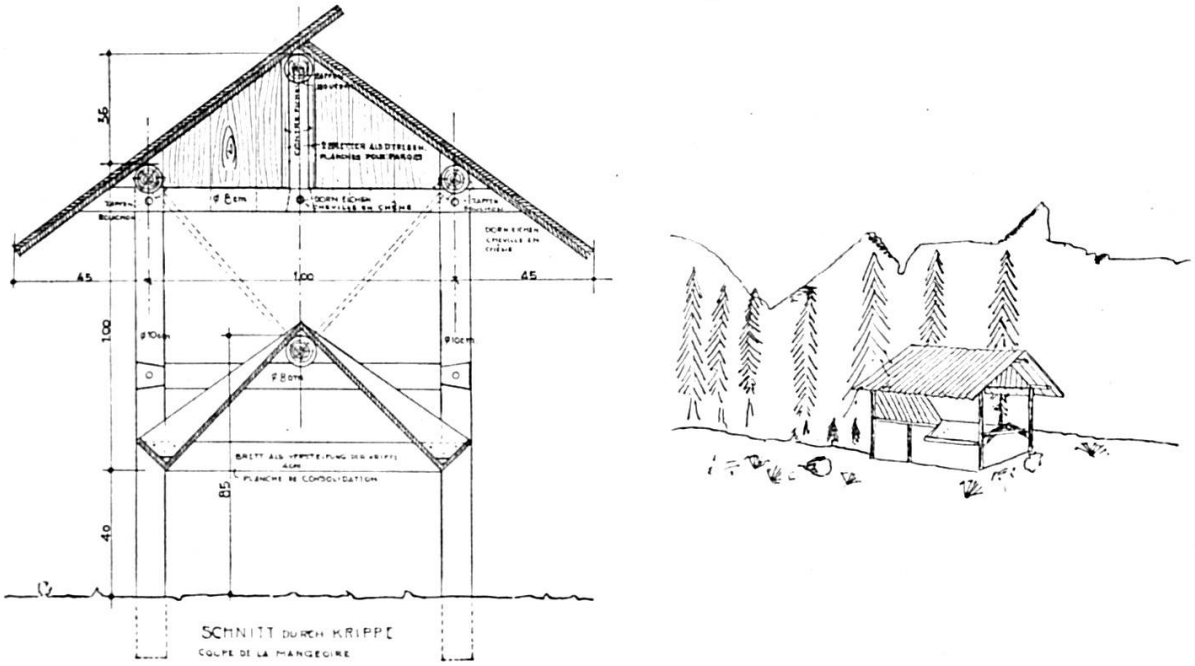

Fig. 5 — Plan I pour la construction d'une mangeoire pour chevreuils.

sa victime. L'agriculteur rendu attentif par les cris de détresse, accourt et... tableau ! la neige est rouge de sang, le chevreuil la gorge ouverte déjà est mort. — Sale bête ! crie-t-il et, se saisissant d'une branche sèche, il la jette dans la direction du chien qui s'en va, honteux... »

Les exemples de ce genre abondent. Les chasseurs et les gardes-chasse peuvent raconter de bien terribles faits dus à la stupidité avec laquelle les chevreuils affamés se font dévorer. Il semble parfois que la nouvelle de la vulnérabilité du gibier noble se répand parmi les brigands comme une traînée de poudre.

Lors de rudes hivers, ce ne sont pas toutefois les voraces qui occasionnent les plus grands dégâts. Les causes primaires sont l'insuffisance de nourriture, l'affaiblissement et la maladie du gibier. A ce moment-là il est vulnérable et les carnassiers en profitent. Si l'on veut éviter les conséquences, il faut combattre les causes. De ce fait, on n'entreprendra pas la destruction des animaux de toutes sortes nuisibles au gibier, sans prendre des mesures de protection en faveur des individus mena-

cés. Dans ce cas, l'affouragement est surtout efficace. Nous aimerions souligner nos dires par deux exemples :

« Dans un refuge de chasse allemand, les ennemis des chevreuils furent exterminés de façon systématique et radicale ; on ne trouvait plus, dans la région forestière en question, aucun renard, aucune martre, aucun autour. L'action paraissait promettre des merveilles. Durant les trois années qui suivirent, l'effectif des chevreuils augmenta considérablement. Les fermiers voyaient déjà leurs essais couronnés de succès, lorsque survint un événement qui leur fit perdre toute assurance et leur fit comprendre très nettement qu'ils avaient fait les comptes sans l'hôte. Durant les quatrième et cinquième années qui suivirent l'extermination des carnassiers, l'effectif des chevreuils s'effondra et le nombre des animaux descendit bien au-dessous de l'état primitif. La propagation des maladies infectieuses conduisit à des résultats aussi étonnants qu'indésirés. Les fermiers durent capturer ailleurs des carnassiers et les implanter à nouveau dans leur refuge. »

Ce fut pour eux une leçon profitable, elle doit l'être de même pour nous, courte mais concise : combattre les carnassiers est justifié, mais leur destruction radicale serait un non-sens au point de vue biologique.

« Avec l'affouragement méthodique des chevreuils, on a enregistré dans le canton de Neuchâtel des progrès très appréciables au cours de l'avant-dernier hiver. En plus de la nourriture ordinaire telle que branches de mûriers, lierre, foin bien conservé et paille dure, on leur administra des fruits dépréciés livrés par des grossistes de bonne volonté. Dans la région où furent opérés ces essais, les animaux demeurèrent forts et sains grâce à cette nourriture riche en vitamines et on n'enregistra pratiquement plus aucune perte, bien que les animaux destructeurs fussent actifs comme ailleurs. On peut donc pour le moins en conclure que les carnassiers s'attaquent avant tout aux individus malades et faibles, qui succomberaient de toute façon, ne pouvant s'adapter aux rigueurs de l'hiver. »

Nous autres hommes sommes en partie responsables de la situation précaire dans laquelle se trouvent les chevreuils en hiver : nous avons dérangé la configuration naturelle du paysage. Nous nous devons donc de leur en adoucir les rigueurs. Je déteste personnellement l'idée de ces théoriciens, qui sont d'avis que la nature pourvoit elle-même à la compensation nécessaire en rétablissant la balance biologique et qui nient, par conséquent, l'utilité de tout secours. Ce raisonnement peut valoir pour des régions presque inviolées, mais non pour nos contrées où la civilisation domine.

En plus de la suppression des animaux malades ou affaiblis, il y a lieu d'envisager également, pour la conservation des chevreuils, l'affouragement d'hiver. Le gibier à poils qui est robuste résiste davantage aux intempéries et est moins menacé par les animaux destructeurs. L'affouragement d'hiver est en plus un excellent moyen de prévention contre les dégâts causés aux pépinières et aux essences résineuses.

Statistiques dans le refuge de Bäder

Le chevreuil est aujourd'hui répandu dans tout le canton, bien que la densité de ses effectifs ne soit pas partout pareille. Il n'est pas rare

de voir, à la lisière du bois, un chevreuil broutant en compagnie de chamois. Ceux-ci sont toutefois beaucoup moins sensibles au climat montagneux et supportent assez facilement l'âpreté de l'hiver. Durant celui de 1950/51, riche en avalanches, c'est par douzaines que l'on retrouva des cadavres de chevreuils.

Nous aimerions comparer les changements intervenus dans l'effectif de chevreuils et de chamois dans la statistique du refuge cantonal de Bäder où les chasseurs n'ont aucun accès ; nous y trouvons la confirmation de ce que nous savions déjà, à savoir que le chevreuil n'est pas du tout l'habitant type des montagnes.

La région franche de Bäder, située entre Abläntschen-Jaunpass-Kaiseregg-Boltigen existe depuis 1909. Avec ses 5433 ha, elle appartient aux refuges de moyenne grandeur. En 1926 sévit la première épidémie de cécité des chamois, qui réduisit de moitié l'effectif alors évalué à 300 individus. Dès 1938, le refuge fut partiellement ouvert à la chasse, ce qui ne profita pas à l'élevage. Une nouvelle épidémie de cécité se déclara en 1947, qui eut pour conséquences de réduire les chamois à 100 unités. Le cheptel commence maintenant à se reconstituer, contrairement aux chevreuils qui, pourtant, n'ont pas été atteints par la maladie.

Chamois	1951			1952			1953		
	mâles	femelles	total	mâles	femelles	total	mâles	femelles	total
Effectif aux printemps	35	86	121	40	93	133	48	109	157
Jeunes	10	20	30	10	20	30	10	15	25
Animaux péris	5	13	18	2	4	6	7	13	20
Départs							5	20	25
Total accroissement	5	7	12	8	16	24			
Total régression							2	18	20
Effectif en automne	40	93	133	48	109	157	46	91	137

Chevreuils	1951			1952			1953		
	mâles	femelles	total	mâles	femelles	total	mâles	femelles	total
Effectif aux printemps	27	76	103	24	66	90	16	64	80
Jeunes	15	25	40	6	14	20	10	5	15
Nouveaux arrivés				6	10	16	6	—	6
Animaux péris	15	33	48	14	25	39	15	36	51
Abattus par mesure de protection	3	2	5	6	1	7	1	1	2
Total régression	3	10	13	8	2	10	—	32	32
Effectif en automne	24	66	90	16	64	80	16	32	48

Le résultat des statistiques susmentionnées est vraiment décourageant, et pourtant nous n'aimerions pas voir disparaître le chevreuil de cette région. Reste à savoir dans quelle mesure l'affouragement méthodique d'hiver parera à cette évolution négative.

Essais spéciaux d'affouragement

Non loin de la maison d'école, dans l'ancien Pfrundhölzlein, se tenait une chevrette avec son petit. Chaque matin nous les observions gratter le sol à la recherche de glands ou de faînes. Nous décidâmes de fabriquer une mangeoire et nous tressâmes une sorte de toit à l'aide de branches de sapin. Deux pieux, deux caisses, une grande pour la nourriture, une petite pour le sel. Nous plaçâmes le râtelier à l'endroit voulu.

En automne, nous avions songé au fourrage et, en quelques jours, nous avions ramassé 100 kilos de châtaignes et de glands. Nous commençâmes à affourager en novembre déjà ; nous avions hâché les fruits séchés et ajouté des pelures de pommes ; les animaux devaient se procurer eux-mêmes le foin et la paille.

Sur une sente située dans une forêt éloignée, nous installâmes également une mangeoire et nous attendîmes ici aussi trois semaines avant que la nourriture soit acceptée. Sans obtenir des résultats brillants, nous avions du moins quelque modeste succès. Nous nous gardâmes de répandre la nourriture sur le sol, car une seule bête malade aurait pu mettre en danger les autres par ses excréments.

Dans le grenier de l'école, il y a de nouveau des feuilles sèches et du trèfle pour l'hiver prochain. La distribution de foin fermenté serait aussi nuisible qu'inutile. L'affouragement doit commencer à temps, afin de permettre aux chevreuils de s'habituer à la nourriture qu'on leur donne avant l'hiver.

Les résultats d'un affouragement méthodique, ainsi que l'a entrepris la Direction des forêts dans le Seehofenzopf, sont surprenants, surtout en ce qui concerne la formation des bois du chevreuil. Lorsque de jeunes faons portent déjà des bois de six cors, l'influence de l'apport de vitamines et d'albumine ne peut plus être niée.

Et maintenant, au travail ! Les articles suivants permettront de nouvelles réalisations. Les gardes-chasse et les chasseurs sont disposés à donner tous conseils utiles. Il n'y a guère de choses plus belles donnant plus de satisfaction aux instituteurs et à leurs écoliers, que l'effort commun accompli au service de la protection de la nature.

Mangeoires pour chevreuils

L'endroit

Le succès de l'entreprise dépend, en partie déjà, du choix de l'endroit où l'on placera la mangeoire. Il ne faut envisager ni le plein champ ni la lisière de la forêt, car le gibier y serait sans cesse dérangé, poursuivi par des chiens ou obligé, lors de fortes chutes de neige, à de grandes dépenses d'énergie pour pouvoir atteindre la place d'affouragement. Seul un endroit propice dans la forêt entre en ligne

de compte ; parmi de vieux et grands arbres avec des arbrisseaux dans le voisinage. L'emplacement doit être clair, dégagé, afin que les animaux qui se ravitaillent puissent observer les alentours sans difficultés. Les fourrés représentent un danger pour le gibier, ils ne doivent de ce fait pas être envisagés comme lieux d'affouragement.

Il faut tenir compte également de l'existence des croisements de sentes. Si les conditions sont normales, une compagnie de chevreuils emploie toujours les mêmes chemins pour aller chercher sa nourriture et revenir au gîte. De petits sentiers se forment ainsi, tout à fait visibles. Là où plusieurs sentes se croisent, il y a lieu de prévoir la pré-

Cliché D.F.

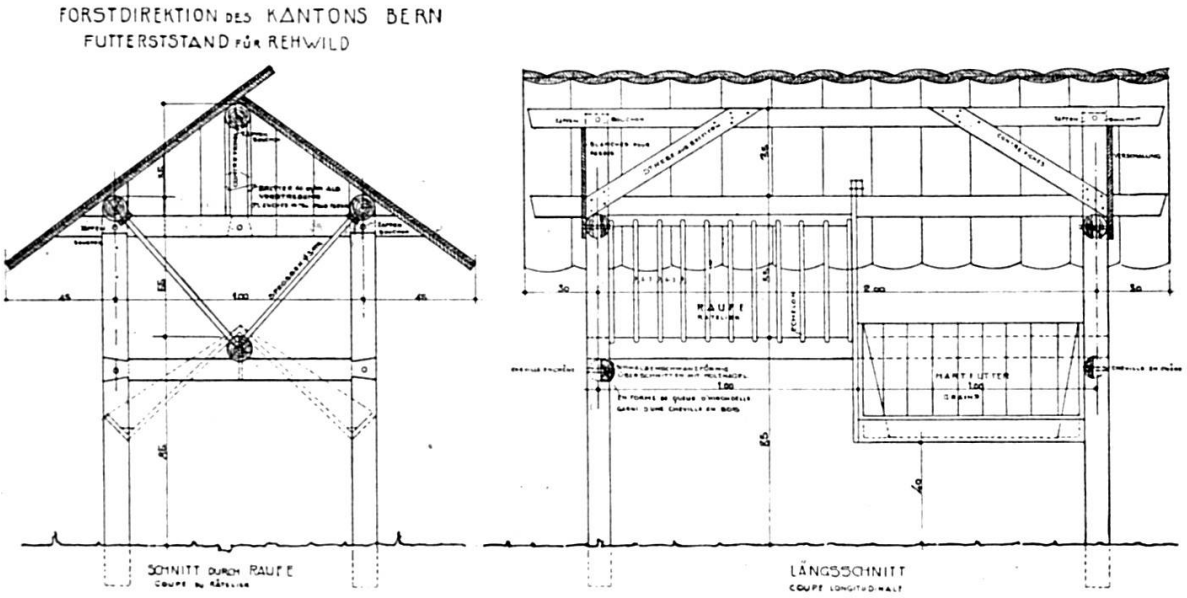

Fig. 6 — Plan II : Mangeoire pour chevreuils.

Ce plan peut être obtenu gratuitement auprès de la Direction des forêts du canton de Berne.

sence de plusieurs compagnies de chevreuils dans le même espace vital. Ces endroits doivent être préférés à d'autres, car ils conduisent à la mangeoire un nombre bien plus élevé de chevreuils. (Fig. 5.) Il faut également tenir compte, dans les environs, du lieu de domicile d'une personne de confiance et d'un abreuvoir. Il est important aussi de protéger le fourrage avec des branches d'arbre, afin d'éviter qu'il soit dispersé ou recouvert par de fortes chutes de neige.

La mangeoire

La construction doit être aussi simple que possible afin de permettre l'installation d'un stand d'affouragement à toute personne privée, ainsi qu'aux élèves des écoles sous la conduite de leur instituteur. On emploiera, pour l'échafaudage, des pieux écorcés au préalable pour en assurer la durée. Les barres retenant le fourrage et celles de la mangeoire seront appliquées séparément (voir schéma). On choisira des planches ou de l'écorce pour le toit et l'on recouvrira le tout de

roseaux ou tout autre matériel semblable. Qu'il soit noté en passant que les roseaux ne peuvent être coupés, du 1er mars au 1er octobre, sans le consentement du propriétaire foncier. Le carton ne peut pas

Cliché D.F.

Fig. 7 — Mangeoire pour chevreuils dans la réserve naturelle de Seelhofenzopfen.

être utilisé, sa résistance étant limitée. Les différentes parties de la mangeoire seront construites de préférence à la maison et assemblées sur place, en ayant soin de bien enfoncer les pieux porteurs dans le sol. De l'ingéniosité du maître et de ses élèves dépendra l'acquisition

La bicyclette

appréciée pour sa bienfacture

Pour tous renseignements et prospectus, s'adresser aux

Usines CONDOR S. A. à Courfaivre

Tél. (066) 3 71 71

Agents dans les principales localités

729

On revient toujours à la Parisienne, fabriquée avec les tabacs les plus fins du Maryland. Et le filtre? Remarquable!

PARISIENNE

FILTRE

95 *ct.*

758

744

Par un bon éclairage

Facilité de travail

Confort

Bien-être

Grand choix de lustres, lampadaires

Visitez nos magasins

Renseignements et offres sans engagement par les

Forces Motrices Bernoises S. A.

la plus avantageuse du bois : il y a toujours moyen de s'arranger. (Fig. 6.)

Le fourrage

Pour obtenir un **fourrage complet**, on utilisera de préférence du trèfle séché à l'air, mélangé à du frêne sec et à des rameaux d'érable, du lierre, de jeunes branches de sapin, du gui, de la paille d'avoine, des sarments de mûrier et de framboisier, administrés en petites quan-

Cliché D.F.

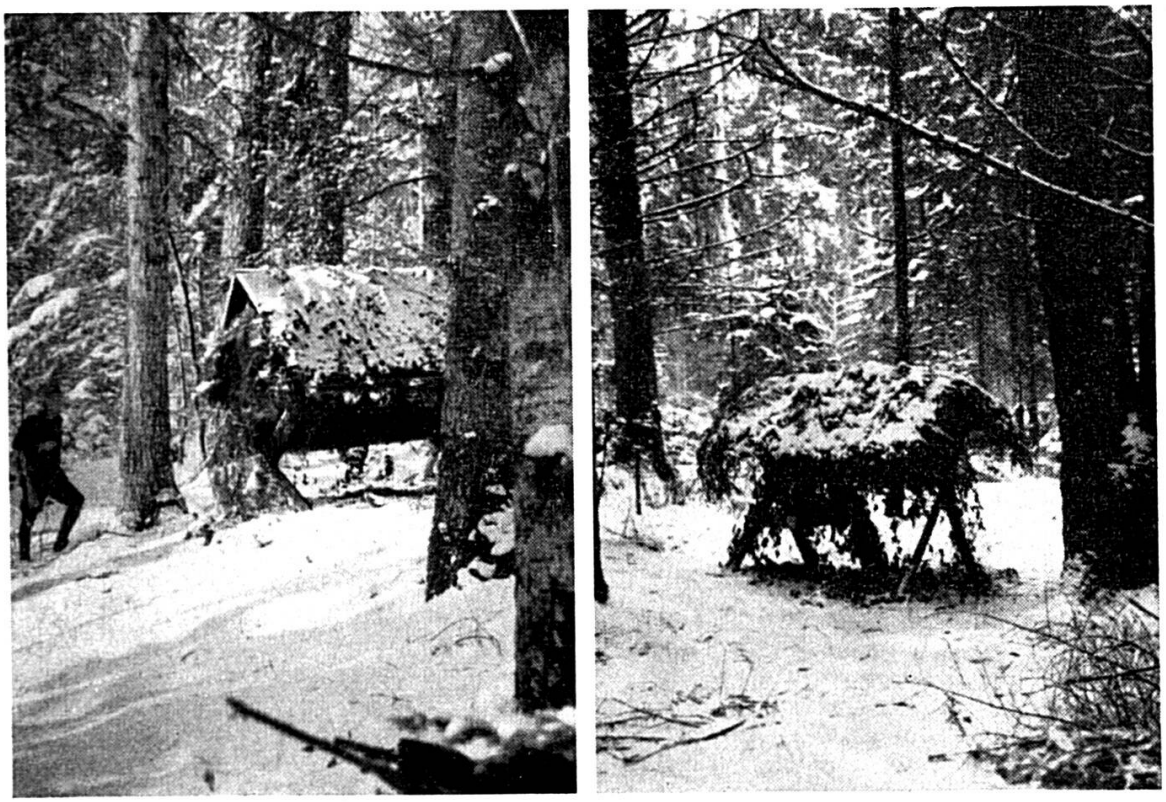

Fig. 8 — Mangeoire pour chevreuils dans le Jura.

tités. Du fourrage composé uniquement de foin, contient des matières nutritives en quantité insuffisante et provoque des troubles digestifs. Se garder de donner des déchets de cuisine et du foin fermenté. (Fig. 7.)

La Direction des forêts a entrepris de très nombreux essais pour la composition d'une nourriture adéquate et fortifiante. Elle peut aujourd'hui recommander le mélange suivant : la moitié environ de marrons d'Inde et de glands, secs et concassés ; ajouter à cela des quartiers de betterave à sucre, du maïs moulu, du tourteau et du marc de pommes et de poires avec un peu de chaux phosphatée. Ce mélange peut être obtenu auprès de l'Union des coopératives agricoles à Berne (Weyermannstr. 18), au prix de Fr. 38.— le quintal.

Pour le cas où les moyens financiers feraient défaut, on rassemblera des déchets de fruits, des glands, des marrons d'Inde et des feuilles séchées, ainsi que les déchets provenant de la taille des arbres fruitiers : le mélange obtenu sera également un aliment précieux.

Il faut penser, bien entendu, à conserver les réserves éventuelles dans un endroit sec et à les distribuer sèches également. Près de chaque mangeoire il y a lieu de prévoir deux ou trois places à sel (voir schéma). Là où le fourrage est dédaigné, on pourra laisser tomber quelques gouttes d'huile d'anis. Il suffit même de bouillir quelques pépins d'anis et d'utiliser l'eau de cuisson. On commencera à affourrager à fin octobre, pour arrêter dès que la végétation est assez avancée pour que l'apport de nourriture supplémentaire ne se justifie plus.

L'affouragement doit être fait de façon méthodique et non pas selon l'humeur ou l'enthousiasme du moment. La dose ne sera pas exagérée. Elle doit servir simplement à compenser le manque de fourrage naturel durant la rude saison d'hiver. Si le fourrage venait à manquer pendant un long laps de temps, le gibier émigrerait pour chercher un autre poste de ravitaillement ou d'autres possibilités d'approvisionnement.

La mangeoire doit de temps à autre être balayée et la place libérée des excréments. Des contrôles périodiques doivent être entrepris afin de pouvoir informer de suite le garde-chasse des constatations de quelque importance (animaux paraissant malades). Contrairement à la mangeoire, les places à sel doivent être maintenues toute l'année. L'apport de sel agit favorablement sur l'état de santé des animaux et joue un rôle important, notamment lors du changement de pelage.

Avec l'affourragement d'hiver, nous entendons procurer au gibier une bonne santé, une belle qualité des bois ; nos efforts tendent également à faire diminuer les cas de maladie et les pertes de gibier. Dans le refuge de Seelhofen, on entretient même, maintenant, un champ cultivé tout exprès pour prévenir les conséquences d'une nourriture naturelle trop parcimonieuse. (Fig. 8.)

Mangeoire pour faisans

La Direction cantonale des forêts a déjà procédé plusieurs fois à la mise en liberté de faisans élevés par ses soins, dans le but de repeupler nos forêts de plaine. Mais les effectifs ne se développent que si on leur voue des soins systématiques, dont le plus important est l'affourragement. Que l'utilité de ces oiseaux soit mentionnée, elle aussi, à l'intention de l'agriculture. Le 60 % environ de leur nourriture se compose d'insectes nuisibles (coléoptères des pommes de terre ou doryphores). En temps de disette ils peuvent aussi occasionner des dégâts aux cultures ; c'est ce que nous devons empêcher afin de susciter de l'intérêt en faveur du développement de notre faune. (Fig. 9.)

En principe, les conditions requises pour le choix d'un emplacement de mangeoire pour faisans sont les mêmes que celles préconisées pour la mangeoire des chevreuils. Le principal est une sécurité suffisante. On choisira pour cela, dans une forêt de la plaine, un

Cliché D.F.

Fig. 9 — Mangeoire pour faisans.

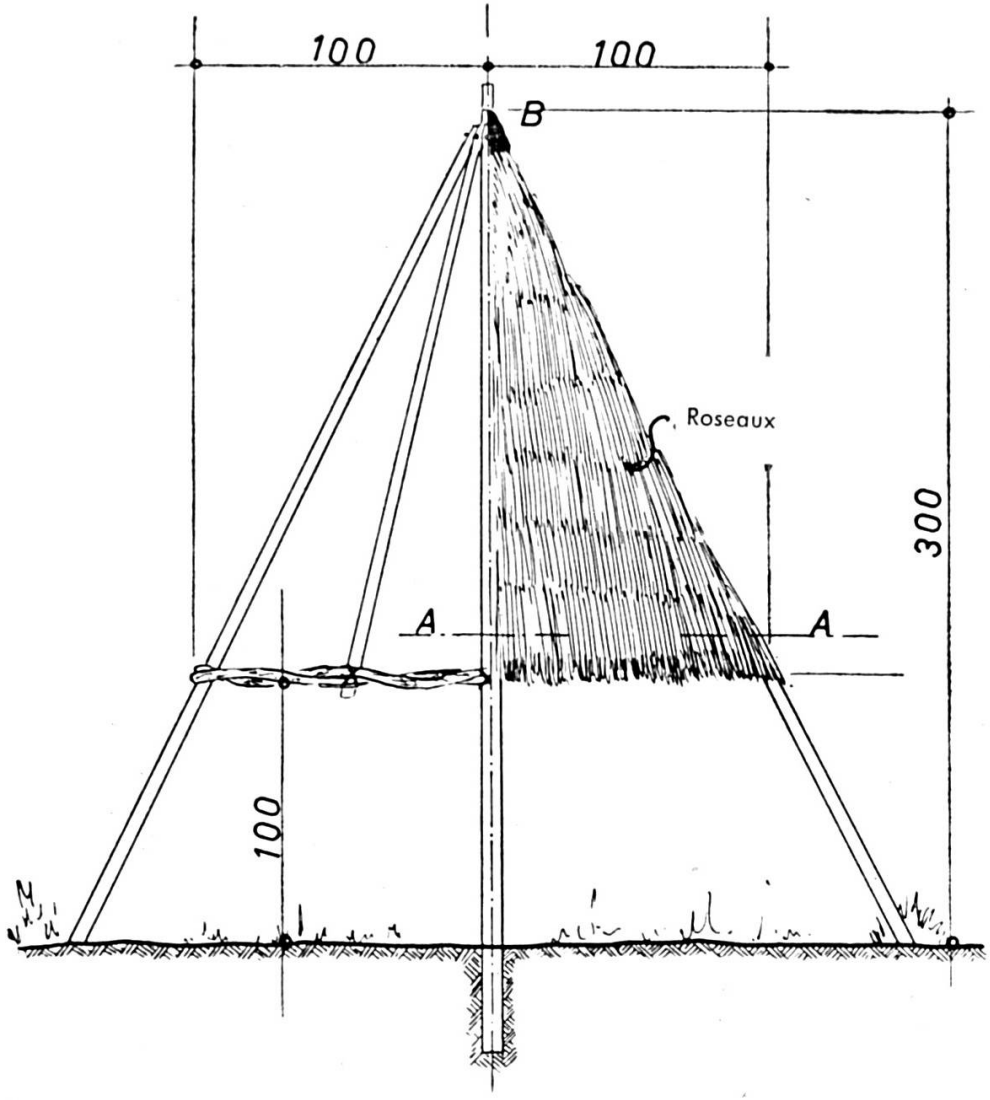

Coupe verticale

Vue de face

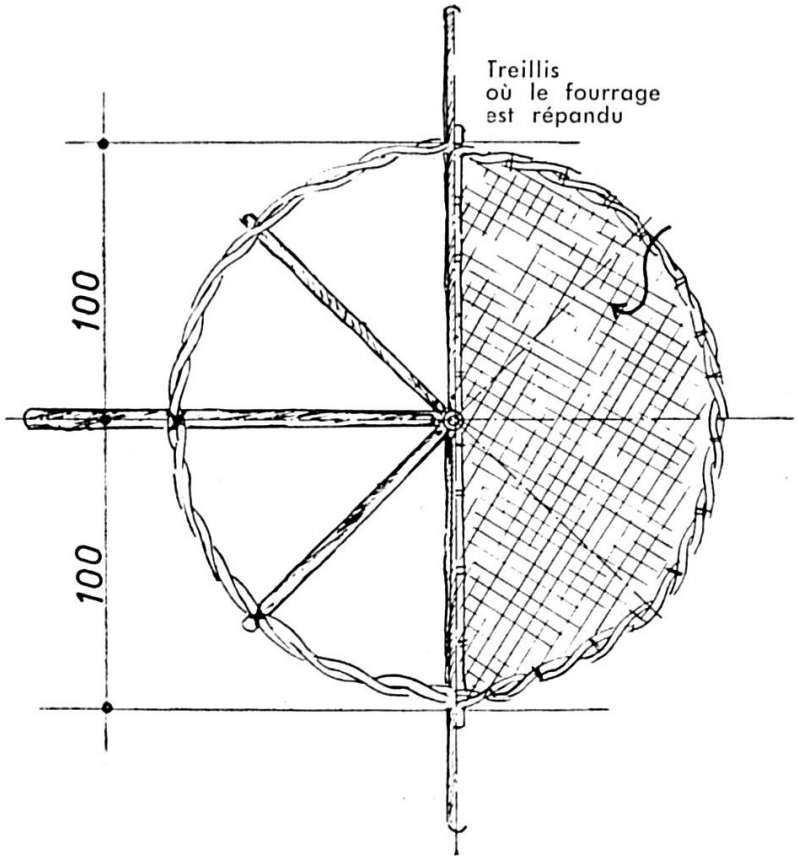

Coupe horizontale

Coupe A-A

endroit formé de taillis, de roseaux ou autres herbes de ce genre avec un abreuvoir dans le voisinage immédiat. La présence de grands arbres, perchoirs des rapaces, est à déconseiller.

La carcasse de la mangeoire sera recouverte de préférence avec des branches de sapin ou des roseaux (fig. 9 et 10). On éloignera les cailloux de l'intérieur afin de pouvoir y préparer un parterre sablonneux et bien sec, pourvu d'une mangeoire automatique. De l'emplacement, plusieurs sentiers seront pratiqués (20 cm. de large, 50 cm. de haut), en forme d'étoile, dont un débouchera en plein champ. Servant aussi à la fuite, le cas échéant, ils doivent de ce fait être entretenus et déblayés lors de chutes de neige. Chaque semaine, on répandra sur la place du son et des résidus du battage du blé, des grains écrasés et des graines de mauvaises herbes ; tous les paysans peuvent en céder. Les automates contiendront une nourriture composée de millet, sarassin, maïs concassé, orge et froment écrasé. Ce fourrage peut aussi s'obtenir auprès de l'Union des coopératives agricoles à Berne pour le prix de Fr. 25.— le quintal.

Dans les environs, il sera sans doute possible de prévoir aussi, ici et là, un endroit cultivé à l'intention du gibier et planté de préférence de maïs, d'orge et de topinambours, servant simultanément de plantes protectrices. Là où des dégâts sont constatés, il suffira le plus souvent de répandre quelque fourrage en bordure des champs.

Pour les instituteurs et les élèves c'est une tâche combien belle et satisfaisante d'aider les gardes-chasse et les sociétés de chasseurs à s'occuper d'une mangeoire. Bien préparés et conduits, les enfants s'acquittent fort bien du ramassage de la nourriture appropriée et apportent ainsi une précieuse contribution à la protection de notre gibier, qui est la plus belle parure des champs et des forêts de notre pays. (Fig. 10 et 11.) W. S.

Prévention des dommages causés par le gibier

par A. GASSER, vice-président de la Commission cantonale de chasse

Prévenir par l'affourragement

Alors que l'ami du gibier et de la nature se réjouit à la vue d'un levraut sautillant parmi les buissons ou du chevreuil franchissant d'un bond l'orée du bois, le propriétaire terrien et le paysan, eux, considèrent l'accroissement de l'effectif du gibier, et plus particulièrement celui des chevreuils, avec des sentiments partagés. Car non seulement le gibier se nourrit sur leurs terres, mais leur cause souvent d'importants dégâts qui les mettent en colère, les poussent au désespoir et les portent fréquemment à haïr le gibier. En été, le chevreuil s'installe dans les champs de blé comme chez lui et le propriétaire assiste en spectateur au piétinement de ses chaumes et de ses épis, sachant la perte de rendement que cela représente pour lui. Le gibier a-t-il à soutenir un long hiver, rude et enneigé, c'est encore le chevreuil qui ronge les pointes et les jeunes pousses des sapins, des chênes, des aunes, occasionnant ainsi des dommages de caractère durable. Au lieu que